

HOLTZHEIM Plan local d'urbanisme

Plus de 200 signatures contre la modification du PLU

Une pétition contre une modification du PLU de Holtzheim a recueilli 205 signatures à ce jour sur internet. Pour le maire, l'opposition au projet est avant tout politique.

En février, le conseil municipal de Holtzheim sollicitait à l'unanimité la communauté urbaine de Strasbourg afin de modifier son plan local d'urbanisme. La modification numéro 4 avait notamment pour objet de « permettre une opération mixte à vocation d'habitat et d'équipements publics » en déclassant la zone IAUx2 au profit d'une nouvelle zone IAU3.

Une nouvelle salle polyvalente et 200 logements, dont 30 % sociaux

En clair : de pouvoir construire logements (environ 200, dont 30 % de logements sociaux) et équipements (nouvelle salle polyvalente, courts de tennis et ateliers municipaux) sur les 4,6 hectares de foncier restant libres de la rue Ehret jusqu'aux maisons de la rue de Lingolsheim.

Le dossier est actuellement soumis à enquête publique jusqu'au 6 juillet. Son contenu a suscité la mobilisation d'une poignée d'habitants du village, qui ont rédigé et mis en ligne une pétition contre la modification du PLU. En un peu plus de quinze jours, le texte (<http://www.petitions24.net/holtzheim>) a recolté 205 signatures électroniques. Une trentaine d'exemplaires « papier » ont aussi été paraphés, selon Pia Imbs, parmi les initiateurs de cette pétition, qui compte remettre la totalité des signatures au commissaire enquêteur.

Le mouvement est inédit dans une commune où le mot « mobilisation » est plutôt associé aux efforts consentis pour décrocher une 4^e fleur. Les pétitionnaires - dont quelques-uns sont extérieurs à la commune et plusieurs ont tenu à rester anonymes - estiment notamment que « l'urbanisation extrême de la

commune de Holtzheim devient insupportable » suite au développement rapide des opérations à vocation d'habitat ou d'activité ces derniers années. Si la commune doit développer ses équipements sportifs au regard de sa croissance démographique (la commune pense atteindre le seuil des 4000 habitants en 2013, ce qui représente un doublement en 25 ans), les signataires estiment que les projets alternatifs à la démolition et à la construction neuve - comme la réhabilitation et/ou l'extension de l'équipement actuel - « n'ont pas tous été analysés, budgétés, discutés, portés à la connaissance du public. » Le texte demande enfin « un débat ouvert » sur les conséquences sociales, économiques et environnementales du projet.

Il s'agit du dernier secteur constructible de la commune, d'une « dent creuse », que la CUS recommande d'urbaniser en priorité, fait observer André Stoeffler, maire de Holtzheim. Le projet permettra à la commune de se doter d'équipements neufs, souligne-t-il, et de respecter la loi SRU à laquelle elle sera bientôt assujettie, le seuil des 20 % de logements sociaux s'appliquant selon lui dans deux ans.

Mais pour André Stoeffler, la pétition est avant tout politique. Lui retrouve parmi les signataires opposés à la modification du PLU des opposants de précédentes élections municipales. Il dénonce aussi « l'intérêt privé » d'un agriculteur, dont l'exploitation jouxte le projet et avec lequel les futurs habitants auront à cohabiter, et de propriétaires privés mécontents.

Ce qui n'explique pas les plus de 200 paraphes... « Le nombre importe peu », selon le premier édile. « Mais si ça ne va pas, on ne fait pas, ajoute-t-il, et il n'y aura pas de nouvelle salle ni d'ateliers municipaux. » Les conclusions du commissaire enquêteur sont attendues dans le courant de l'été.

A. G.

MUNDOLSHEIM Vie associative

Au programme de rando cool en juillet

L'association « Rando Cool » de Mundolsheim communique son programme du mois de juillet 2012.

Mercredi 4 juillet : châteaux de Rothenbourg et Falkenstein - facile - départ à 13h30 - covoiturage.

Contact : Monique Claude
03 88 20 29 31 ou
06 78 61 71 05

Dimanche 8 juillet : parc des Eoliennes à Ettenheim (Allemagne) - facile - départ à 9h - covoiturage - repas tiré du sac. Contact : Edith Apprédérise

03 88 20 02 56 ou
06 73 36 26 09

Mercredi 11 juillet : Welschbruch-Rothlach - facile - départ à 13h30 - covoiturage. Contact : Edith Apprédérise
03 88 20 02 56 ou
06 73 36 26 09

Samedi 14 juillet : Schluchsee (Forêt-Noire) - facile - départ à 7h du Climent - covoiturage jusqu'à Offenbourg - puis train panoramique et ballade autour du lac - repas tiré du sac ou petits plats. Réservation impérative avant le 11 juillet. Contact : Sylvia-

ne Keller 03 88 20 90 08
ou 06 25 90 18 08

Mercredi 18 juillet : Woerth-Sentier Turcos - facile - départ à 13h30 - covoiturage. Contact : Jacques et Marguerite Wendling 03 69 26 52 29
ou 06 81 68 62 31

Dimanche 22 juillet : La Rothlach - facile - départ à 9h - covoiturage - repas tiré du sac. Contact : Simone Rebhun, 03 88 81 90 04 ou
06 72 01 84 21

Mercredi 25 juillet : château Altwindeck à Lauf (Forêt-Noire) - facile/moyen - départ à 13 h 30 - covoiturage. Contact : Sylviane Keller
03 88 20 90 08 ou
06 25 90 18 08

Dimanche 29 juillet : Keppenbach (Forêt-Noire) - facile/moyen - départ à 9h - covoiturage-repas tiré du sac. Contact : Alain Szkudlarek
03 88 20 27 41
Tous les départs ont lieu du parking de l'Espace Climent (sauf indication contraire). Inscriptions obligatoires (garantie assurance). Un équipement minimum est indispensable. Les consignes de sécurité sont à respecter.

ECKBOLSHEIM Au conseil municipal (2)

Séance chargée

Règlement intérieur du Kid Club, installation d'une antenne de téléphonie mobile, vente d'une maison rue de l'Eglise... L'ordre du jour du conseil municipal d'Eckbolsheim jeudi soir était particulièrement chargé.

Le règlement intérieur du Kid Club, modifié il y a tout juste deux mois, a dû être revu une seconde fois lors de la séance du conseil municipal d'Eckbolsheim du 27 juin, à l'ordre du jour chargé puisqu'il s'agissait aussi de donner un avis sur la concertation du tram Vendenheim-Wolfisheim (lire aussi DNA du 30 juin).

La révision du règlement intérieur prévoyait que les familles dont les enfants présentaient une pathologie liée à la nourriture devaient fournir un panier-repas à la structure. Deux familles d'enfants diabétiques se sont mobilisées contre cette mesure qu'elles considéraient discriminatoire. Une réunion en mairie a eu lieu afin de trouver un terrain d'entente. Interpellé par les familles, Gilles Berna, conseiller municipal d'opposition (Eckbolsheim Dynamique) a également adressé un recours gracieux à la municipalité contre cette décision, adoptée à l'unanimité, estimant la disposition litigieuse.

Un mât sur les ateliers municipaux

Finalement, les enfants pourront manger comme leurs petits camarades, à condition de respecter certaines conditions, prévoit le nouveau règlement. Si la mesure visait au départ à « protéger le personnel », selon Agnès Nenninger, la municipalité entend évidemment « intégrer tous les enfants ». « On le fait pour les parents, ce n'est pas toujours facile », a-t-elle conclu. La double condition requise pour les familles avec le nouveau règlement : signer une décharge de responsabilité et s'engager à compléter les menus proposés si besoin avec les aliments nécessaires.

L'opérateur Bouygues Télécom ayant sollicité la municipalité



Le règlement intérieur a été modifié une deuxième fois pour permettre aux petits diabétiques de manger avec leurs copains. PHOTO ARCHIVES DNA

pour implanter une antenne-relais de téléphonie mobile sur les ateliers municipaux, le conseil devait se prononcer sur une convention liant la commune pour douze ans avec l'opérateur, contre une redevance annuelle de 7000 euros. La commune compte deux autres mâts, l'un exploité par SFR au centre sportif, l'autre par Orange dans le clocher de l'église protestante.

Le mât du centre sportif n'aurait-il pas dû servir à plusieurs opérateurs afin d'éviter d'en installer à différents endroits, a interrogé en substance Marc Teychenné (Réagir). « C'est de la spéculation sur l'arrivée de nouvelles populations », a soutenu Jean-Marc Herr, observant que le maximum de rayonnement était atteint à 153 m du mât, soit au niveau de la ZAC

Jean-Monnet.

Il s'agit d'une démarche pragmatique visant à « empêcher les implantations sauvages » et à maintenir ces équipements hors des zones résidentielles, a répondu Ghislain Lebeau, adjoint en charge de la communication.

Si la commune ne signe pas - la jurisprudence ne lui permet d'ailleurs pas de s'opposer à de telles implantations -, le mât sera implanté sur des terrains privés, a fait valoir la municipalité, chaque opérateur entendant visiblement disposer de son infrastructure. Vu l'absence de consensus, le principe de précaution devrait s'appliquer, pour Annie Jung-Pollet (ED). La convention a suscité quatre voix contre et quatre abstentions. La vente de la maison de 92 m² du 44 rue de l'Eglise, que la

commune avait achetée en 2006 avec garage et jardin pour élargir la cour de l'école maternelle et qui est restée inoccupée depuis, ne s'est pas faite sans débats non plus.

« On arrache tout »

« C'est l'aire la plus cher d'Eckbolsheim », a dénoncé Annie Jung-Pollet, soulignant la différence entre le prix d'achat par la commune (180 000 euros), et le prix auquel il s'agissait d'autoriser le maire à vendre (109 000 euros, le montant de la proposition la plus importante reçue par un particulier, les Domaines l'ayant estimé à 140 000). « Pourquoi ne l'a-t-on pas vendue à l'époque ? », a interrogé Jean-Marc Herr, accusant la municipalité de vouloir jouer les spéculateurs immobiliers en attendant que le prix monte.

« Tout le monde est content que la cour ait doublé » de surface, a rétorqué André Lobstein. La commune « ne peut pas faire n'importe quoi » et ne pouvait donc pas revendre le bien rapidement, a souligné le maire. Par ailleurs, il avait été envisagé d'y installer des logements sociaux, mais sans succès, aucun bailleur ne manifestant d'intérêt, a ajouté le premier édile. « Vous vouliez agrandir la cour ? On arrache tout ! », a suggéré Francis Volk, conseiller municipal dissident. La configuration des lieux ne s'y prêtant pas vraiment, la vente a été autorisée, suscitant sept voix contre.

Le compte administratif 2011 (sept contre) et le budget supplémentaire 2012 (sept contre) ont suscité moins de questions que l'invitation adressée aux conseillers municipaux par les organisateurs des Artefacts. Mail que les services ont fait suivre, les conseillers municipaux ne disposant pas d'adresse personnelle avec le nom de domaine « eckbolsheim.com », selon la municipalité. Une méthode qui a suscité l'interrogation, voire l'indignation de l'opposition, l'un des groupes annonçant qu'il allait saisir la commission nationale de l'informatique et des libertés pour qu'elle statue sur le sujet. Initiative prise parallèlement par la municipalité. Peut-être qu'on saura alors quel concert aura été raté. ■

A. G.

MUNDOLSHEIM

Une gloriette en goguette

LAURENT BAYART, le baladin des temps modernes, a convié l'autre jour ses nombreux amis à un après-midi festif autour de la littérature, de la musique, de la photographie et de la peinture à la maison d'hôte « La cinquième Saison » de Mundolsheim avec la complicité de Marie-Odile et Francis Fritsch.

C'est sous une gloriette décorée que l'auteur d'une cinquantaine d'ouvrages dans les différents domaines de la littérature, accompagné par l'accordéoniste Fabrice Christophel qui agrémenta de nombreuses manifestations artistiques dans la région, a présenté avec sa verve humoristique nombre de petites histoires amusantes extraites de ses publications.

Il aime jouer sur les mots et la syntaxe de manière humoristique. De l'exaltation de la vie errante avec des aquarelles de Christiane Meiss dans *L'ivresse du Vagabondage*, des histoires d'amour dans *l'Ô Sauvage*,



Un après-midi festif autour de la littérature. PHOTO DNA

des poèmes félins dans *L'Antre Chat*. Il a présenté et fait apprécier les photos d'Annaëlle Desplanches qui a illustré son livre tout en couleur « Z'Animots » avec plein de petites bêtes et d'insectes sympathiques. Elle expose d'ailleurs en ce moment ses photographies tout en couleur à la bi-

bliothèque locale « L'Arbre à lire ».

Et pour compléter ce festival artistique, les belles peintures de Francis Fritsch, disséminées et insérées dans tous les recoins du jardin en fleurs, n'ont pas manqué d'admira-

G. R.